

Chantier

n°47

Maternelle

Institut Coopératif de l'École Moderne
Pédagogie Freinet

Année scolaire 2009/2010 : numéros : 44, 45, 46, 47

Lettre au ministre

**Alerte, la Maternelle
en point de mire !**

Danger !

Pour une rénovation de l'école maternelle

L'école maternelle doit s'inscrire dans une politique nationale de la petite enfance gratuite, laïque et respectueuse des droits et des besoins de chaque enfant.

Pour cela,

Il faut construire un milieu éducatif cohérent pour tous les enfants de 2 à 6 ans en coordination avec tous les partenaires de la petite enfance (crèche, PMI, relais assistantes maternelles...).

Il faut également un aménagement

des locaux,

des horaires véritablement adaptés aux besoins physiologiques et affectifs des enfants, de la cour de récréation, lieu de vie à part entière pour permettre des interactions sécurisantes entre enfants

Nous proposons un projet éducatif favorisant :

- Un accueil individualisé et rassurant pour chaque enfant et chaque parent
- Le respect des parcours individuels d'apprentissage
- Les temps de tâtonnements et d'expérimentations, la libre expression et la créativité de l'enfant dans un cadre coopératif
- L'apprentissage de l'autonomie
- Les échanges entre pairs au sein de la classe et de l'école
- Une libre circulation sécurisée dans les locaux scolaires.
- Les échanges avec le milieu extérieur (naturel et culturel)
- Des échanges entre l'équipe éducative et les parents

Nous proposons de constituer des équipes dans les écoles formées d'enseignants, d'ATSEM et d' Educateur de Jeunes Enfants disposant de temps pour élaborer et mener à bien un tel projet éducatif (1 adulte pour 8 enfants) permettant ainsi des regards croisés sur l'adaptation et le développement de chaque enfant.

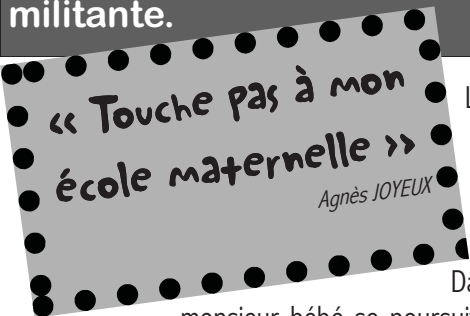
Secteur « maternelle » de l'ICEM

**Manifeste pour mettre
Le CP à l'école maternelle**

Les libéraux malades de la peste : haro sur l'école maternelle !
Rapport Papon et Jardins d'éveil
Secteur maternelle de l'ICEM décembre 2008

Rencontres...

La menace qui pèse sur l'école maternelle est plus que jamais d'actualité ! En vous présentant ce panel de textes issus de sources différentes, nous avons voulu montrer qu'il faut rester vigilant et préparer une année militante.



La revue **Spirale**, éditée par **Erès** propose un numéro 53 intitulé « **Touche pas à mon école maternelle** » coordonné par Catherine-Juliet Delpy.



Dans cette revue la grande aventure de monsieur bébé se poursuit à l'école maternelle mais pas n'importe laquelle : une école où les enfants jouent...

On y lira notamment la contribution d'Anna Pinelli, coordinatrice petite enfance qui propose un **lieu unique d'accueil personnalisé** pour les enfants entre 0 et 6 ans. Isabelle Kowalski psychologue scolaire dénonce les souffrances institutionnelles vis-à-vis des enfants, mais aussi des parents et encore des enseignants.

Véronique Rivière, directrice d'école et membre de l'AGSAS nous invite à **repenser l'entrée des tout-petits (et des autres) à l'école maternelle.**

La pédagogie Freinet existe aussi à la maternelle ; c'est ce que j'ai tenté de dire dans un article intitulé « l'enfant auteur de ses apprentissages »

Patrick Ben Soussan qui signe l'édito nous convie à relire Foucault « les anormaux » et surtout à nous engager dans la résistance.

Dans ma circonscription, par un courriel du 4 juin 2010, l'inspection nous demande de faire passer à nos élèves une partie des évaluations de Grande section proposées par le ministère avant la fin de l'année scolaire ! Pendant ce temps, « Scornet » interroge : « L'enfant accepte-t-il facilement de lâcher son doudou ? »

Alors résistons, résistons pour que « la maternelle fasse école » mais pas n'importe laquelle, une école accueillante, chaleureuse et émancipatrice.

Spirale et près de 80 associations se sont retrouvées le 26 mai place de la Concorde pour **des Etats GénérEUX de l'Enfance**. A cette occasion était diffusé un épais **cahier de doléances** avec notamment un texte de l'ICEM qui demande que l'étude de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant figure aux programmes officiels.

J'y ai croisé des enseignants, des éducateurs, mais aussi des médecins, des juges, des travailleurs sociaux, et même des parents, tous réunis pour entendre Catherine Dolto, Bernard de France, Serge Tisseron, Sylviane Giampino et beaucoup d'autres.

Cette mosaïque d'associations dessine le tableau sombre d'une enfance en danger voire d'une enfance dangereuse.

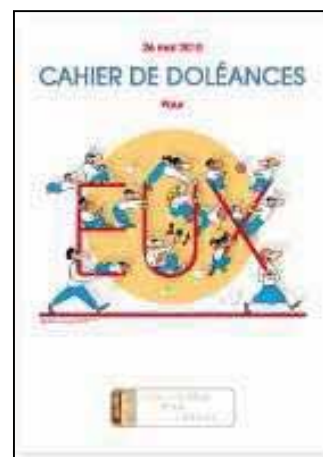
Les enfants d'aujourd'hui sont dans une situation complexe qu'on le peut simplifier sans les trahir.

« Les cahiers de doléances des états générEUX pour l'enfance sont une première réponse collective aux états généraux de l'enfance, mis en place à la va-vite en ce début d'année 2010 par le gouvernement.

D'autres réponses suivront, d'autres mots, d'autres actes. L'enfant n'est pas un objet à protéger, il est une personne à part entière, à la fois même et autre, radicalement et cette ressemblance et cette altérité nous engagent à ses côtés, à édifier avec lui d'autres élans, d'autres zèles que les lieux communs retrouvés dans les propositions des états généraux. Les enfants d'aujourd'hui peuvent compter sur nous pour tenir d'autres discours et féconder d'autres actions afin qu'advienne un grand et vrai Projet digne de l'enfance. »

Pour favoriser sa diffusion, le cahier de doléances est en accès libre à la lecture et au téléchargement. Il est accessible soit en entier (mais c'est un très gros fichier, qui peut être lent à s'afficher et/ou à télécharger), soit découpé en 13 parties : introduction, sommaire, chapitres par chapitres, postfaces, annexes.

<http://etatsgenereuxpourlenfance.blogspot.com/>



Dans le cahier de doléances des Etats GénérEUX de l'Enfance
le texte de l' ICEM demande que l'étude de la Convention
Internationale des Droits de l'Enfant figure aux programmes officiels

ICEM – PÉDAGOGIE FREINET **Faire entrer la CIDE à l'école**

Les membres de l'ICEM, praticiens de la pédagogie Freinet respectueuse de la personne de l'enfant et de ses droits et d'une éducation le formant à être un citoyen libre, actif et responsable, s'inquiètent du fait que la Convention internationale des droits de l'enfant ne soit pas connue de l'ensemble des enfants et des enseignants et ceci 20 ans après son adoption par les Nations unies et sa ratification par la France, alors que l'article 42 stipule que : « Les États parties s'engagent à faire largement connaître les principes et les dispositions de la présente Convention, par des moyens actifs et appropriés aux adultes comme aux enfants. »

Un jeune sur quatre et un adulte sur trois seulement ont entendu parler de la Convention, c'est un grave déficit. C'est d'ailleurs ce qu'a constaté le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, réuni à Genève le 26 mai 2009, pour examiner les rapports de la France, dans le cadre du processus d'évaluation périodique de la mise en œuvre de la Convention par les États parties. Parmi les nombreuses recommandations qu'il a adoptées dans sa séance du 12 juin 2009, celle sur la **diffusion de la Convention, formation et sensibilisation** conditionne une grande partie d'entre elles :

« Art. 23. Le Comité recommande à l'État partie de redoubler d'efforts pour que toutes les dispositions de la Convention et ses deux Protocoles facultatifs soient bien connues et comprises par les adultes comme par les enfants sur l'ensemble du territoire. »

Une régression

Dans les programmes 2008, l'éducation à la citoyenneté s'est réduite à l'instruction civique et morale. Dès le CP, on vise en premier l'obéissance, les réflexes du bon écolier : se lever quand un adulte entre dans la classe ou quand il entend la Marseillaise, les formules de politesse, et les « maximes illustrées » de morale. « Coopérer à la vie de la classe », se réduit à effectuer les services de distribution et de rangement, on est loin de la coopération véritable et de la vie de classe.

Au cycle 3, sur le registre de la transmission, de l'injonction parfois, seront étudiés aussi bien la règle de droit, que les différentes règles de politesse, de sécurité, les préventions des risques, les refus de discrimination, que l'étude des institutions françaises et européennes.

Cette accumulation passive de connaissances, dispensées par des leçons, ne peut remplacer la pratique quotidienne de la citoyenneté par une participation active et responsable des enfants aux différents moments de leur vie scolaire.

Les nombreuses journées nationales de sensibilisation ou de commémoration proposées sont insuffisantes pour la connaissance de la Convention, responsabiliser les enfants et permettre la formation de citoyens.

Deux propositions

→ **Établir des programmes de formation des professionnels** afin qu'ils soient en mesure d'informer les enfants, de les aider dans leur rôle de promoteurs et de défenseurs de leurs droits, et de les accompagner dès leur plus jeune âge dans l'exercice de leurs libertés et de leur droit de participation démocratique, en tenant compte de l'évolution de leurs capacités.

→ **Inscrire la Convention internationale des droits de l'enfant dans les programmes et rendre obligatoire son affichage dans tous les établissements scolaires.**

Avenir !

Extraits de fiches techniques émanant du ministère de l'Éducation Nationale afin de préparer le retrait de postes pour la rentrée 2011.

Fiche 1 : « Augmentation de la taille des classes »

Extraits : L'augmentation de la taille des classes peut aussi provenir de l'augmentation de la taille des écoles, selon divers effets de structures (fermeture d'écoles, gestion des élèves à l'échelle d'une commune, regroupements de différentes natures...). Les effets de structures introduisent, en effet, des rigidités qui ne sont pas sans conséquence sur l'optimisation de la taille des classes et, donc, sur les dotations en emplois. Outre les leviers d'action liés aux modalités d'affectation des élèves et à l'augmentation des seuils de création de classes, les fusions d'écoles ainsi que la mise en place des regroupements pédagogiques intercommunaux sont de nature à permettre une répartition plus homogène et plus cohérente des effectifs tout en réduisant le nombre de classes nécessaires.

Fiche 2 : « Réduction des besoins de remplacement »

Extraits : Il s'agit pour l'académie d'explorer une voie qui consiste à organiser tout ou partie des sessions de formation continue en dehors des pics d'absence (automne et printemps) ou mieux, en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires). C'est cette dernière mesure qu'il est proposé d'explorer. Par ailleurs, une piste d'optimisation du coût en emplois du remplacement réside dans le recours à des non titulaires en substitution à des titulaires pour assurer une part du remplacement, les non titulaires présentant une ressource plus flexible dont le rendement est proche de 100 %.

Fiche 3 : « Baisse de la scolarisation des enfants de 2 ans »

Extraits : Sur la base du constat de la rentrée 2009, l'approche générale consiste à calculer les effectifs des écoles sans tenir compte des enfants de deux ans scolarisés, puis d'appliquer à ces écoles les seuils d'ouverture de classes de l'inspection d'académie concernée. Lorsque la pratique des seuils d'ouverture a été abandonnée, vous retiendrez les seuils suivants : 27 élèves pour les maternelles relevant de l'éducation prioritaire, 32 élèves pour les autres.

Fiche 4 : « Sédentarisation des enseignants hors la classe »

Extraits : Plusieurs scénarios doivent être examinés : Suppression des seuls maîtres G (non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe) et poursuite de la politique de sédentarisation des maîtres E dans les écoles où la difficulté scolaire se manifeste le plus (sans économie) ; Suppression des maîtres G et des maîtres E ; pour ces derniers, il convient d'estimer quel est le besoin de maîtres E maintenus en « surnuméraires » dans les écoles, voire dans des structures ad hoc (milieu rural par exemple) ; Un troisième scénario intègre, en plus du scénario précédent, la mise en extinction des psychologues scolaires. Note : les maître G et E sont les enseignants spécialisés qui interviennent au sein des RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Article de l'expresso du 9 juin 2010 du café pédagogique

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/06/09062010Accueil.aspx>

Le gouvernement publie le décret sur l'accueil de la petite enfance

Le décret sur l'accueil des enfants de moins de 6 ans a été publié au Journal officiel du 8 juin. Il pose la question de la survie de l'école maternelle. Il instaure de nouveaux modes de garde, comme les jardins d'éveil, avec des conditions dérogatoires sur l'encadrement des enfants. Comme le révèle le collectif "pas de bébés à la consigne", le gouvernement publie un décret bien différent de ce qu'il avait annoncé et soumis à l'avis d'instances comme le conseil d'administration de la CNAF. Dans la version diffusée depuis des mois par le gouvernement, les jardins d'éveil figuraient à titre expérimental, dans le décret publié ils s'inscrivent dans le droit commun « en vue de faciliter leur intégration [celle des enfants de 2 ans ou plus] dans l'enseignement du premier degré ». Ainsi, le gouvernement a trompé l'opinion publique, les familles, les professionnels de la petite enfance et les instances consultées, en présentant comme dispositif expérimental des structures finalement inscrites dans le droit commun. Au moment-même où le ministère de l'éducation nationale envisage (dans un schéma d'emplois 2011-2013) de réduire à la portion archie-congrue la scolarisation des enfants de 2-3 ans, la promotion de jardins d'éveil dans le droit commun confirme de la volonté gouvernementale de faire des jardins d'éveil un cheval de Troie contre la scolarisation des 2 et 3 ans. Mais aussi de transformer des grandes sections de crèches (qui bénéficient d'un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 enfants) en jardins d'éveil (avec un taux d'encadrement fixé par le décret à un adulte pour 12 enfants)."

En pleine polémique sur les augmentations d'effectifs dans les classes pour économiser des postes d'enseignants, Thomas Piketty, directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'Ecole d'économie de Paris déplore l'absence de prise au sérieux des travaux de recherche dans les politiques publiques. Il est l'auteur d'une étude publiée en 2006 sur l'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français.

« Il n'est pas démontré que la taille des classes ait un effet probant sur la réussite des élèves », précise un document interne de l'Education nationale qui préconise d'augmenter les effectifs des classes pour économiser des postes d'enseignants. Pourquoi le ministère de l'Education nationale ne se réfère-t-il pas à vos travaux ?

Notre étude, qui mettait en évidence les effets de la taille des classes sur la réussite des élèves, a été mise au pilon en 2006 par Gilles de Robien, alors ministre de l'Education nationale. Tous les résultats avaient pourtant été validés par la DEP (direction de l'évaluation et de la prospective), qui tenait absolument à publier l'étude dans leur collection de référence « Les dossiers de l'éducation nationale ». Ils ont tenu tête au cabinet Robien : les exemplaires papiers ont bien été mis au pilon, mais ils ont publié la version électronique sur le site officiel du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid3865/l-impact-de-la-taille-des-classes-sur-la-reussite-scolaire-dans-les-ecoles-colleges-et-lycees-francais.html>

Ce qui me frappe aujourd'hui encore, c'est que dans tous les discours politiques, le travail des chercheurs n'est pas pris au sérieux. D'un côté, on parle de LOLF [loi organique relative aux lois de finances, ndr], de politique publique, d'évaluation, de performance... De l'autre, on ne tient pas compte des résultats de recherche et on met au pilon des résultats archi-validés par la DEP.

Votre étude démontrait qu'une réduction de la taille des classes dans les établissements défavorisés aurait un effet sensible sur les résultats scolaires. Les effectifs ne sont-ils pas déjà limités à 25 élèves par classe en ZEP (zones d'éducation prioritaires) ?

Il est d'usage de limiter le nombre d'élèves par classe en ZEP, mais ce n'est pas le cas partout. Contrairement à ce que l'on pense, il n'y a pas d'objectifs clairs sur la question de la taille des classes dans ces zones d'éducation prioritaires. Et aucun texte n'existe là-dessus. D'ailleurs, il n'y a pas de politique claire sur les ZEP et pas de ligne budgétaire « ZEP » non plus. Mais le vrai scandale, c'est que la collectivité dépense plus dans un lycée de zones favorisées qu'en ZEP. La dépense publique est moindre pour un élève de lycée ZEP que pour un lycéen parisien de Louis-Le-Grand ou Henri IV. Il y a à cela plusieurs raisons et notamment l'inégalité de statut des enseignants. Alors que dans les deux exemples de lycées parisiens cités, les professeurs agrégés sont nombreux, beaucoup de contractuels tournent dans les zones défavorisées, où vous y trouverez peu d'agrégés et une faible ancienneté moyenne des enseignants.

D'après une information (venue de la Fcpe), au Havre (76) une école a reçu un représentant de la mairie qui a dans la conversation volontairement glissé que Le Havre serait ville pilote pour la suppression des classes de petits et moyens et que l'ouverture des jardins d'éveil se ferait d'ici 2011 avec la fermeture des classes de petits et des moyens en 2012.

Cette information confirme les rumeurs/annonces circulant depuis fin 2008 sur la fermeture des petites, voire des moyennes sections de maternelle au profit des jardins d'éveil payants. Elle est également à rapprocher du projet de décret visant à assouplir la réglementation de l'accueil collectif en petite enfance (voir les actions « pas de bébé à la consigne »).

Si nous ne faisons rien, beaucoup de jeunes enfants risquent à l'avenir de passer l'année scolaire chez eux devant la TV.

La municipalité niera très certainement cette information, comme elle niait la fermeture de l'école A. France qui était pourtant programmé pour la rentrée suivante !!!!

Pour télécharger la déclaration commune :
<http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/>



Pratique de classe...

Le journal en question
 Françoise Dor
 Institutrice maternelle
 Athénée Waremme (Belgique)

Une classe maternelle avec 19 enfants de 4 à 6 ans (2ème et 3ème maternelle).
 Au centre de notre travail quotidien, un journal scolaire qui a évolué au fur et à mesure des années.

Dans sa forme actuelle, il est réalisé sur **une feuille A3 pliée en 2**. Un feuillet donc qui sort plus ou moins 10 fois par an.

Le titre du journal n'a pas changé au cours des années : Journal des «P'tits Poyons» - poyon, mot wallon qui signifie poussin-. par contre, le dessin qui sert d'entête change chaque année.



Dans le premier numéro de l'année, en septembre, j'explique aux parents pourquoi nous réalisons un journal.



Sur les pages centrales, des textes et dessins individuels.



Sur la 4ème page nous donnons les nouvelles de la classe, et les nouvelles des enfants.



En fin d'année, un petit mot pour les parents également.

Concrètement, dans chaque journal il y a **5 ou 6 dessins et textes**. Je note sur un tableau l'avancement du journal, les enfants qui ont terminé leur texte et dessin. En observant le tableau, nous voyons tout de suite ceux qui doivent réaliser quelque chose pour le journal suivant. Au bout de 3 ou 4 journaux, tous les enfants ont pu présenter un texte ou dessin. J'essaie de **respecter le rythme de chaque enfant**. Au début de l'année, les «grands» réalisent plus de choses. Les «moyens» découvrent le journal et progressent chacun à son rythme. Ils sont aidés par les «grands» qui tapent leur texte, ensuite au cours de l'année ils les aident seulement quand c'est trop difficile.

journal	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5
Amélie	x			x	
Erin		x			
Shan				x	
.....					

...Pratique de classe

Dans chaque journal, il y a **une alternance entre travail individuel** (textes et dessins individuels) **et travail collectif**.

D'où viennent les textes que nous mettons dans le journal ?

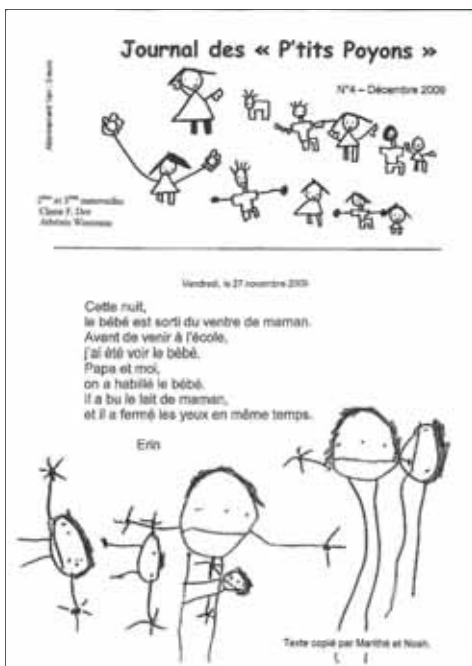
Tout simplement, **ils jaillissent souvent de l'entretien du matin**. Quand un enfant raconte quelque chose de personnel, je lui suggère de **taper son texte à l'ordinateur** (je le recopie en imprimé, ensuite il le recopie à l'ordinateur). Et si il est d'accord, je lui propose de **le mettre dans le journal**. Texte qu'il va alors **illustrer**.

Parfois c'est le contraire, un enfant réalise un dessin très personnel pendant le travail en ateliers livres. Je l'invite à le mettre dans le journal et à y ajouter un commentaire qu'il va taper à l'ordinateur.

Nous progressons ainsi lentement mais sûrement **vers la réalisation du journal suivant**.

Chaque Lundi **nous regardons sur notre plan de travail où nous en sommes**, qui n'a plus rien fait pour le journal depuis longtemps... Je rappelle l'échéance (par exemple, mercredi, nous clôturons le journal n°9).

Mon travail consiste alors à **composer le journal**, à **ajuster** les textes, les dessins, à **choisir** un texte ou dessin à mettre en première page : parfois ce sera **un évènement extraordinaire**, parfois, ce sera **le dessin d'un enfant qui est entrain de progresser**.

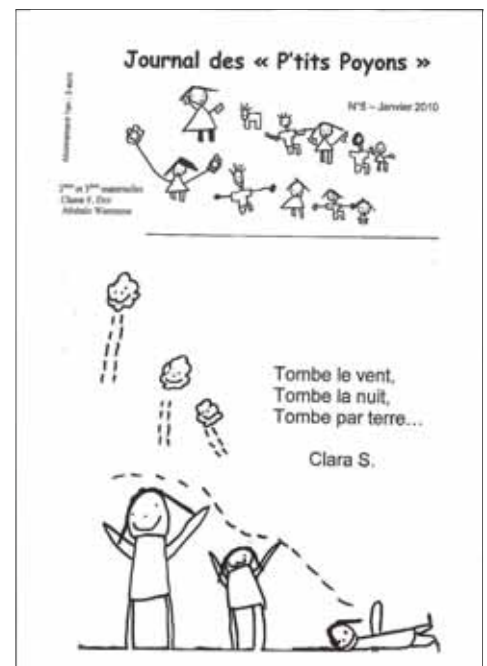


Parfois ce sera **un merveilleux petit texte** qui surgit de manière inattendue.

Ensuite **je photocopie recto-verso le journal en 35 exemplaires**.

Chaque enfant reprend **un journal à la maison**.

Les autres numéros sont distribués:
⇒ un pour **les correspondants**,
⇒ un pour **la classe**,
⇒ es autres pour **des institutrices** qui souhaitent le recevoir.



J'en garde quelques uns pour distribuer **aux normaliennes** qui viennent visiter la classe.

Au mois de septembre, j'invite les parents à s'abonner au journal (3.00 € pour l'année). **Avec cette somme**, nous avons coutume d'**acheter des livres pour notre bibliothèque**.

Ainsi, au fil du temps et des évènements, s'élaborent progressivement **nos journaux, reflet de ce que nous vivons en classe, de ce chaque enfant à le désir d'exprimer, des progrès de chacun...**

Sur le ouaibe...

Bonjour à tous et toutes,

Voici déjà quelques mois que je cogite pour essayer de mettre en place un système qui allie souplesse (ne pas prendre trop de temps à mon Atsem pour classer, pouvoir intercaler des documents, permettre la consultation par les parents ...) et le côté écologique (ne pas gaspiller du papier en collant une photocopie sur une page de cahier vierge !)

Résultats : Les pochettes plastiques reviennent en miettes, les documents non reliés sont perdus, ... et je ne suis pas satisfaite.

Comment gérez vous les travaux d'élèves dans vos classes et avez vous réussi la quadrature du cercle avec l'aspect "gaspillage" de papier ? Cordialement – Christine

Bonjour ! Dans notre école, les classes de moyens et grands ont opté pour un classeur avec 3 ou 4 intercalaires pour les domaines. Les travaux sont perforés et classés selon les intercalaires. Je fais un modèle et l'atsem range comme celui-ci. Les enfants l'emportent chez eux à chaque vacances. Très peu reviennent mélangés (2 dans une classe de 22 pour les dernières vacances).
A la fin de l'année, on attache tout le travail avec un fil à scoubidou et on récupère le classeur pour l'année d'après. Apparemment, il n'y a pas de problème côté famille, côté élève et de notre côté, ça correspond assez à ta demande. Cordialement, Séverine

Bonjour, J'ai opté pour le même système que Séverine, c'est à dire le classeur avec les intercalaires selon les domaines de compétences, que nous vidons par contre à chaque période, au retour des vacances. Les travaux sont reliés ensemble et constituent alors le dossier de la période. Cela évite que tout soit mélangé.

Le classeur offre un autre avantage par rapport au cahier en plus d'être plus écologique, c'est qu'il est plus facile à gérer. Un enfant est absent, on souhaite lui faire rattraper, il suffit de glisser la feuille au bon endroit par la suite.

En ce qui concerne le classement, le domaine de compétence est écrit au dessus de la fiche. L'ATSEM s'y réfère et de plus elle sait que les travaux sont à ranger dans l'ordre chronologique.

Voilà, en espérant que cela t'aidera un peu plus. Virginie

Bonjour, Cette année je n'ai pas choisi de classeur car la partie intérieure du classeur, celle en métal se détachait.
On agrafe les feuilles ensemble, quand c'est moi qui le fait c'est sous forme de petits cahiers, quand ce sont les atsem, c'est une simple agrafe, et là, ça ne fait pas rangé du tout.
Nathalie - Réunion

Pareil, j'ai mis un blabla une fois sur un "cahier" pour dire aux parents que les activités du "cahier" ne représentent qu'une partie du travail fait en classe et que l'on fait aussi des jeux, de langage, de lecture, mathématique etc.). Les exercices papier représentent de 1 à 3 ateliers par

semaine sur 8 : par exemple en conscience phono : coller des images qui commencent comme (en face de l'image) générique. Je suis dans cette classe depuis à peine deux ans seulement et beaucoup de commandes faites étaient des fiches, dont je ne me sers pas... Nathalie Réunion

Les enfants ont chacun un casier dans la classe. Au fur et à mesure, ils rangent leurs productions dans leur casier. En fin de période, avant les vacances, nous (l'ATSEM et moi) trions les documents par date, nous les perforons et les "reliions" avec une cordelière dans une chemise cartonnée.
Je n'utilise le cahier pour coller que pour les photos chaque mois (une sélection des photos du mois pour chaque gamin).
Ainsi, le cahier, en fin d'année sera le reflet du gamin dans différentes activités au cours de l'année, ainsi un petit cahier suffit : en général, 1 à 2 pages par mois. Claudine

Bonjour, Dans l'école où je suis modératrice (je remplace les IMF sur leur temps de décharge), les 5 collègues utilisent des gros classeurs où elles rangent le travail des enfants par domaine (intercalaires) et les élèves repartent avec à chaque fin de période (enfin, sauf peut-être les petits, je ne sais pas).

Je ne les ai pas entendues se plaindre de mélanges ou dégradations. Par contre, quelques parents rendent le classeur... après rappel(s). En tant que maman, ma fille revenait l'an passé avec des petits cahiers de feuilles agrafées à chaque période l'an passé (MS) et j'aimais bien (même si à mon goût, ils étaient trop épais!). Les feuilles étaient rangées dans l'ordre chronologique et cela me semble assez pertinent (cela donne une certaine unité). Alexandrine Gerrer

...Sur le ouaïbe

Bonjour, J'utilise depuis plusieurs années des classeurs que les enfants utilisent eux-mêmes. Je passe du temps en début d'année à expliquer comment on range à l'intérieur et à veiller à ce qu'ils le fassent bien. Mais après, ça roule toute l'année ! Rares sont ceux qui font des bêtises avec ensuite

Bonjour, Dans ma classe de GS/MS (en ZEP), j'utilise un classeur depuis cette année. Les intercalaires ont été fabriqués par mon Atsem puis peints par les enfants en utilisant différentes techniques. Ce classeur regroupe tous les travaux des enfants, le "cahier de vie", le "cahier" de sciences et le "cahier" de progrès. Les enfants ont appris à perforer les feuilles et à les classer.

Le classeur rentre à la maison tous les vendredis. Depuis le début de l'année, nous avons eu un classeur abîmé et un classeur avec des feuilles toutes mélangées (au mois de septembre). En fin d'année, nous attacherons tous les travaux avec de la laine. Pour la rentrée prochaine, j'utiliserai encore le classeur (l'Atsem, les enfants, les parents et moi même sommes pleinement satisfaits) avec des MS/PS. Chrystèle

de l'année et tournent les pages une par une !... Il semble qu'ils aiment vraiment voir leur progrès et tout ce qu'ils sont capables de faire ! Carol

Bonsoir, Moi, je rangeais tout le travail par période dans une chemise en papier tapisserie, puis chaque période dans une grande boîte à archives en carton décorée ou peinte par les enfants. Un seul cahier de vie pour les compte-rendu des activités, les comptines, les explications aux parents et le journal quotidien.

Aujourd'hui en GS-CP-CE1, j'ai beaucoup de mal à gérer les multiples cahiers... auriez vous d'autres astuces en cycle 2 ? Carol

Bonjour, J'ai des PS MS GS et CP pour la première fois, alors l'ATSEM gère beaucoup de choses indépendamment de moi. Nous mettons tout dans une pochette à élastiques dans le casier de l'enfant. Il y ajoute ses dessins libres et à chaque période, j'agrafe en mélangeant tous les domaines. Un grand cahier par enfant sert de cahier de vie de la classe et autrement j'ai un cahier de réussites (n'apparaissent que les photos de réussites individuelles ou des compétences précises que l'enfant sait faire). Merci des vos idées qui me feront améliorer encore cela pour l'année prochaine !

!Marie-Noëlle

Bonsoir, Dans ma classe de MS-GS, nous avons opté pour la deuxième année pour les attaches parisiennes. Les travaux sur fiche des élèves sont classés par ordre chronologique, perforés et reliés avec des attaches parisiennes, ce qui permet d'en rajouter au fur et à mesure. On ajoute une couverture illustrée faite en début d'année sur un canson A4 et plastifiée pour rigidifier et un "dos" en papier tapisserie. Ce travail est rendu à chaque période et complété à la suivante. En toute fin d'année scolaire, les attaches parisiennes sont remplacées par du raphia (Mon Atsem est très douée pour faire ça joliment. Pour les GS uniquement, j'ai ajouté un intercalaire (papier tapisserie) pour séparer les quelques fiches de phonologie, mais ce n'est peut-être pas nécessaire. Pour le moment, je suis très satisfaite de ce système. Un seul bémol : les GS n'apprennent plus par ce biais à coller des feuilles droit dans un cahier... Il faut trouver d'autres opportunités de les y entraîner.

Cordialement Frédérique

Bonsoir, J'ai des GS, CE1. Pour les GS idem j'ai un gros classeur et je relie à la fin de l'année, un petit classeur de progrès et un cahier bonhomme maternelle (qui suit de la PS à GS).

Pour les CE1 j'ai un gros classeur à levier fourni par l'élève avec 12 intercalaires et un petit classeur mémo avec 6 intercalaires. Les élèves arrivent à les gérer seuls. Ca leur demande pas mal d'organisation en début d'année mais ça marche. Ca fait 2 ans que je fonctionne ainsi et je continuerai ainsi. Carine.

Virée dans l'Aube...

Deux jours à l'École maternelle
Jean Moulin
La Chapelle-Saint-Luc
Sylvie Hospitel

Enseignante en maternelle dans une petite école de ZUP près de Lille, j'ai profité de mon année de détachement pour aller voir ce qui se passait dans d'autres écoles.

Comment organiser l'espace et le temps au plus près des besoins des enfants ?

Comment faire pour que la journée de classe soit la plus « naturelle » possible ?

Comment éviter les contraintes de temps, de lieu qui nous sont souvent imposées ?

J'ai choisi cette école parce que je connaissais Christian, le directeur, qui fait partie du secteur maternelle de l'ICEM et parce qu'il a réussi, en quelques années, à proposer à ses collègues un fonctionnement intéressant.

De plus cette école ressemble à celle dans laquelle j'enseignais (nombre de classes, quartier etc....). J'y ai passé deux jours début juin 2010.

L'accueil des familles

Quand je suis arrivée, l'école était déjà bien animée.

Les enfants de la garderie étaient là depuis un moment avec une ATSEM et une animatrice (maman d'élève par ailleurs).

Les familles commençaient à arriver, accueillies dans l'entrée par Christian, déchargé de classe ce jour là.

Les parents accompagnent les plus grands jusqu'aux classes.



Les TPS/PS sont accueillis dans la salle de jeux par l'enseignant et l'animatrice garderie qui restera encore ½ heure dans l'école.

Tous les enfants mettent leurs chaussons avant d'entrer en classe, ils les garderont toute la journée, sauf pour les récréations.

Dans les couloirs, les parents peuvent voir les dessins et travaux exposés devant les classes.

Après avoir visité les locaux...

... 4 grandes classes communiquant entre elles, de larges couloirs, un espace musique-bibliothèque, une salle de jeux, et deux petits dortoirs...

je me suis installée dans les classes.

Véronique, Sophie et Christian ont chacun une classe multi âge (PS/MS/GS),



Xavier à les TPS/PS, pour la majorité des enfants qui n'étaient pas scolarisés l'année précédente.

Les enfants restent 3 ans dans les classes multi âge, avec le même enseignant sauf cas particuliers bien sûr.

L'accueil dans les classes

Dès leur arrivée, les enfants peuvent

⇒ choisir une activité, bricolage, jeux de société, constructions, coin jeux...

⇒ passer un moment calme sur le banc ou le tapis, lire un livre etc...

L'organisation spatiale des classes permet aux enfants, quel que soit leur âge, d'avoir accès à tout le matériel, les jeux... disponibles dans la classe.

Tout n'est pas accessible à la rentrée mais proposé aux enfants au

fur et à mesure de l'année.

Jusqu'à la récréation,

les groupes se constituent, se défont, se recréent, mais chacun sait quoi faire.

Un « petit » va voir les grands jouer, il s'intègre, essaie de participer, les grands lui expliquent les règles, jouent avec lui jusqu'à ce qu'il quitte la table, content d'avoir pu jouer.

Mais les petits ont aussi leur jeu et en cette fin d'année ils ont déjà assimilé quelques règles et savent « jouer à leur tour ».

...Virée dans l'Aube...



Au coin bricolage,

les enfants découpent, scotchent, agrafent, dessinent puis vont ranger dans leurs casiers les « pochettes », « livres », « masques », « coupes sportives » ... qu'ils ont fabriqués et qu'ils pourront présenter en fin de journée...pourvu que leur nom soit noté dessus..



La porte de la classe est ouverte.

Dans le couloir, il y a :

- ✕ un bac à sable (4 places), un tableau (2 places),
- ✕ une grande table de travail (5 places),
- ✕ une petite table « pour travailler » (2 places),
- ✕ un coin écoute (1 place)
- ✕ et juste à côté, la bibliothèque/coin musique (4 places).



Au fond de la classe de Véronique, une porte s'ouvre sur le jardin et le potager de la classe.

Les enfants des deux classes les plus proches se partagent les places libres.

Comment gérer ces ateliers ?

Dans chaque classe multi âge, il y a des « passeports », 2 pour le sable, 2 pour la musique...



Un enfant a le droit de sortir de la classe à condition

- ⇒ qu'il y ait de la place, donc un passeport disponible sur le tableau et
- ⇒ qu'il mette le collier passeport en évidence (autour de son cou ou affiché dans l'atelier).

S'il utilise les permis correctement, il garde le droit de circuler librement.

En cas de problème, il n'aura plus le droit de sortir seul, son prénom sera affiché sur le tableau des passeports.



Le coin musique est fermé ?

Un logo est posé sur les colliers passeport ; même les plus petits savent qu'ils ne peuvent pas y aller.

Un enfant a fini son activité ? Il va donner son passeport à un autre ou le raccrocher au tableau

Ce qui m'a frappée dans ces classes, c'est le nombre « d'étiquettes »...

Pas besoin de crier, étiquette « chut ».

Au regroupement, les enfants s'agitent, Véronique montre l'étiquette « pas content-e », et sans crier leur dit qu'ils ont fait trop de bruit... le silence revient.

Pas besoin de répéter : atelier ouvert/fermé, étiquette...

Pas besoin de demander pour aller aux toilettes,

étiquette « permis de circuler » garçon/fille.

L'enseignant est occupé, il ne s'interrompt pas, il montre l'étiquette rouge « je suis indisponible » (le dos est vert : je suis disponible).

Invariant n° 20 :

Parlez le moins possible...

Celui qui me pose le plus de problème !

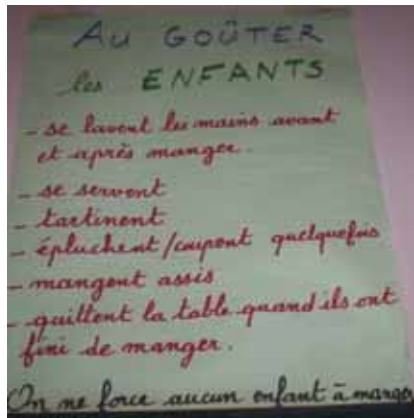
Je trouve qu'on s'en approche ici.

Et les enfants ont l'air de s'y retrouver.

Les règles sont les mêmes dans les 3 classes et chaque adulte de l'école les connaît et les utilise.

Virée dans l'Aube...

**Donc ce matin, les enfants sont restés dans leurs classes respectives
-ou à proximité-couloir, BCD, jusqu'à la récré,**



un petit groupe prépare le goûter avec les ATSEM, ce matin : tartines à la confiture et cerises du jardin !

Le goûter n'a pas été supprimé, au contraire il est devenu un vrai moment d'apprentissage. Les aliments, achetés par les enseignants sont soigneusement choisis pour leur variété, leurs qualités nutritives, aliments bio ou de saison.

Il permet aux enfants d'apprendre
- à goûter, éduquer le goût
- à demander de petites quantités
- à ne pas gaspiller
- à manger assis...

C'est un moment convivial où 6 enfants de chaque classe se retrouvent autour d'une table dans le couloir. Y vont ceux qui le souhaitent, ils ont aussi le droit de revenir en classe sans avoir rien pris.

Là encore, 6 étiquettes « goûter » par classe, quand un enfant a fini, un autre le remplace.

C'est le moment de ranger,

une petite clochette averti les enfants qui terminent ce qu'ils sont en train de faire, ramassent les papiers, nettoient les tables, rangent le matériel et les chaises et viennent se regrouper sur le banc.

Quoi de neuf ?

Chaque enfant peut parler.
Dès qu'il a fini il demande « *qui veut la parole* » puis « *je donne la parole à...* ».

On est jeudi, la plupart racontent ce qu'ils ont fait la veille, la patinoire, la foire, les jeux de ballon...



La récré, sous le cerisier,

par cette chaleur c'est appréciable...
La cour est bien aménagée, deux grands jeux de cour, des bancs, de l'herbe et puis beaucoup de matériel, vélos, trotteurs, trottinettes... que les enfants s'échangent sans problèmes.



Après la récréation,

les TPS/PS retournent dans leur classe, ou vont lire des livres à la BCD. Les petits des 3 classes multi âge restent avec les ATSEM dans la salle de jeux. Les moyens-grands sont en travail individuel dans leurs classes.

Dans les trois classes, les mêmes activités sont prévues à ce moment là :

- cahier de coloriage *ou*
- cahier de dessin au stylo *ou*
- modelage



Dans la classe de Sophie,

ce jour là c'était coloriage au stylo, les enfants étaient très calmes, après avoir distribué cahiers et stylos, chacun a ouvert son cahier et dessiné en silence.

Les échanges se faisaient à voix basse, un moment très agréable qui s'est terminé par la présentation des dessins sur le banc, avec toute la classe.

Il s'agissait plus de regarder les éléments des dessins (des fleurs, des cœurs, des bonshommes etc...) que de donner ses impressions.

Bien regarder, observer, signaler ce qui n'avait pas été déjà dit...

...Virée dans l'Aube...

Déjà midi,

un enfant est de service, il appelle ses camarades dont les parents sont là.

Peu d'enfants mangent à la cantine dans l'école (une dizaine ?)

Par contre, une ATSEM reste ½ h pour la garderie, permettant aux parents qui le souhaitent de prendre leurs enfants entre 12h30 et 13h30 et de les ramener avant l'ouverture.

C'est la première fois que je vois ça.

Je pense que c'est une bonne organisation qui permet aux enfants de manger tranquillement chez eux même si les parents travaillent.

Les enfants qui sont fatigués ou qui s'endorment chez eux ont la possibilité de revenir à 15h30 après la sieste, même les moyens et les grands.

La sieste est vraiment un moment de repos et tout enfant a droit d'y aller s'il est fatigué, ou d'en revenir s'il ne veut pas dormir.

Un enfant trop énervé peut être incité à aller se reposer, mais ce n'est en aucun cas une punition.

Quelques remarques de Véronique concernant l'organisation de sa classe

Avec le décloisonnement, les ateliers sont effectivement plus "libres".

*Certains enfants sortent malgré tout, à 14h, les **fichiers maths** principalement.*

*Il semblerait qu'ils soient beaucoup plus intéressés par ceux-là, plutôt que par les **fichiers lectures**...*

Quand j'ai mis en service les fichiers maths PEMF en novembre pour les GS, certains MS ont voulu aussi les prendre, et même Hajar, une "PS".

Comme ils me semblaient un peu "compliqués" ou me demandant une plus grande disponibilité, j'ai mis en place, à partir de fiches numérations d'un classeur "Maths en pousse" que j'avais depuis plusieurs années, des fiches de numérations avec un code n°, sous pochettes avec feutres effaçables, comme pour les grands.

Elles font appel à des notions simples de comptages, d'associations de constellations à une quantité, d'écriture et d'association quantité à un nombre...

J'ai créé donc aussi une petite fiche avec le n° des fiches et des cases pour que l'enfant puisse mettre la date si la fiche est réussie.

L'enfant peut refaire plusieurs fois les fiches s'il veut.

*Afin de ne pas se perdre dans les fiches dates, et pour permettre à l'enfant d'être autonome j'ai fait un **petit cahier** où je colle les fiches "séries"...*

Il y a un logo pour les fiches lectures et un logo pour les fiches numérations.

Pour les GS le document mis dans le fichier numération est aussi affiché dans le coin regroupement.

L'an dernier, je ne trouvais pas facile de savoir rapidement, où les enfants en étaient, et en novembre, lors d'une visite dans une classe d'une collègue qui a une Clis, j'ai essayé, et cela fonctionne...

Je ne l'ai pas mis pour le travail des MS... Je n'affiche pas pour les fichiers "lectures"...c'est peut-être la raison pour laquelle les enfants vont plus vers les fichiers maths ...

J'ai quatre autres "cahiers" fabriqués avec des chemises.

*⇒Le "**cahier bleu : cahier de lecture d'albums**" dans lequel de temps en temps, une fois par période, je fais coller par les enfants la photocopie d'un album, ils dessinent, ils collent un petit "smiley" pour dire si ils ont aimé ou pas, et dictée à l'adulte, et un petit exercice "scolaire" lecture, écriture...*

*⇒le "**cahier rouge : cahier d'écrivain**",*

*⇒le "**cahier vert**" pour les chansons, poésies,*

*⇒le "**cahier orange dit cahier d'activités**".*

Sur ce cahier, il y a les photocopies miniatures de beaucoup de jeux qui se trouvent dans ma classe, qui concernent les domaines de l'espace : puzzles, quadrillages, symétries, logiques... constructions avec fiches, travail créé par l'enfant,...

Il avait pour but de valider, par la date, un travail, afin de me "rassurer" quand j'ai changé ma façon de travailler...

Ce cahier a plusieurs limites : les photocopies, et par exemple les enfants qui réussissent un puzzle, mais ne pensent pas à mettre la date. .. mais je le maintiens encore...

Pour moi, la meilleure solution était la présentation de travaux que nous faisons le samedi matin.

C'était les enfants qui choisissaient... Les parents passaient, regardaient, discutaient avec leur enfant, regardaient les travaux des autres enfants, c'était plein de vie... sur le vif.

Plus de samedi !

Le vendredi soir n'a pas remplacé, car le soir, tous les parents ne viennent pas à 17h... et n'ont pas forcément le temps. Le lundi matin, non plus.

Nous n'avons pas "tenu"....

...Virée dans l'Aube...

En début d'après midi,

les classes décroissent, permettant ainsi aux enfants de bien connaître chaque enseignant, chaque classe (et même une classe de CP du groupe scolaire).

Trois fois par semaine, deux enseignants vont en salle de jeux avec

Après la récréation,

suivant les classes j'ai assisté :

☞ au « j'aime-j'aime pas » dans la classe de Véronique avec le même rituel que le quoi de neuf

« qui veut la parole ? »

« je donne la parole à... »

chaque enfant dit ce qu'il a ressenti dans la journée, ce qu'il a fait en décroissement, au dortoir, dans la cour, en classe...

☞ aux présentations de travaux ou de dessins dans les classes de Sophie et Christian,

Tous les travaux sont posés sur le tapis au coin regroupement, chacun peut parler de son travail, expliquer pourquoi, comment il a fait telle ou telle chose

C'est un moment important d'observation, d'explication, de langage.

Beaucoup de symétries cette semaine.

« Même ton collier est symétrique ! » disent les enfants à Véronique.

un groupe de moyens-grands des 3 classes, les deux autres travaillent dans leurs classes.

Ce jour là : jeux de société, peinture, encre, constructions...

Le vendredi, ce sont des CP qui viennent dans les classes et des GS qui vont au CP.

Les petits se lèvent au fur et à mesure et réintègrent les activités de la classe jusqu'à la récréation.



17h00, c'est la sortie,

pour presque tous les enfants, sauf ceux de la garderie.

La journée est passée trop vite, je n'ai pas vu tout ce que je voulais voir,

Je n'ai pas beaucoup été chez les TPS/PS...

J'ai encore plein de questions à poser,

-sur le cahier de vie,

- sur le travail individualisé

-sur le marché aux savoirs qui tient lieu d'aide personnalisée le mercredi.

-sur le cahier de progrès (permettant de faire régulièrement le point sur les connaissances des enfants, quelque soit leur âge, dans les 3 classes parallèles, seulement quelques notions mais permettent aux enseignants, aux enfants et aux parents de voir les progrès effectués).

☺ **L'organisation de l'école** même

si elle semble complexe à première vue

« On s'arrange pour ne pas se compliquer la vie, disent les enseignants, on adapte au fur et à mesure »

☺ **L'ambiance de travail**, parfois silencieuse et parfois sonore (mais pas bruyante), les enfants s'activent, jouent, travaillent, parlent à voix haute, parfois aigüe, normal à cet âge !

☺ **L'accueil des TPS/PS** en salle de jeux le matin (même si ce n'est pas toujours l'idéal, dit Xavier, l'espace est peut être un peu grand, un peu bruyant pour certains qui seraient mieux en classe).

Et ce temps qui continue tranquillement pendant la séquence quotidienne de motricité.

J'ai aimé

☺ **L'accueil fait aux familles,**

tous les parents sont d'ailleurs conviés au Conseil d'École,

☺ **L'autonomie des élèves**

les plus jeunes,

☺ **le coin musique...**

je crois que les enfants l'aiment bien aussi,

☺ **L'accueil** qui m'a été fait par toute l'équipe enseignante, les ATSEM et les enfants, **merci à eux,**

**une école où chacun a sa place,
une école où l'on se sent bien...**

☺ **L'ambiance de l'école,** les relations avec

les remplaçants, le RASED

« un RASED en or » disent les enseignants « une école apaisée » répondent Catherine et Jocelyne, les maîtresses E et G, qui aiment venir le midi discuter avec les enseignants de façon informelle.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés bien sûr, mais les enfants ne sont pas stigmatisés, les solutions sont recherchées en équipe et avec les familles.

**À suivre dans le prochain
numéro du « Chantier » le
marché aux savoirs expliqué
par Christian Rousseau...**

Pour un été pédagogique !



Réunion de travail des maternelles de l'ICEM
25 et 26 août 2010
Lycée professionnel d'ONDES (31)
Le front de l'enfance : comment le mettre en place ?
La Renovation de l'école maternelle à l'ordre du jour
Promouvoir la Pédagogie Freinet en maternelle
Formation des enseignants
La reprise du « Chantier maternelle »
...
Inscription : Sylvie Pralong :
sylvie.pralong@icem-freinet.org



Stage informatique
21 au 25 août 2010
CRAJEP Picardie
30 square Friant
Les 4 chènes
80048 Amiens
Inscription au secrétariat de l'ICEM

Sommaire et infos

Page 1	Edito : Pour une rénovation de l'école maternelle <i>Secteur maternelle de l'ICEM</i>
Pages 2 & 3	Rencontres : les Etats généraux <i>Agnès Joyeux</i>
Pages 4&5	Avenir!
Pages 6&7	Pratique de classe : Le journal en question <i>Françoise Dor</i>
Pages 8&9	Sur le ouaïbe : « Ranger »
Pages 10&14	Virée dans l'Aube à l'école Jean Moulin <i>Sylvie Hospitel</i>
Page 15	Stages d'été
Page 16	Sommaire — Infos

Les moyens donnés aux mouvements pédagogiques sont gravement menacés.

Avec des subventions en baisse qui ne couvrent plus les frais de l'association et qui deviennent de plus en plus aléatoires, il faut mieux compter sur ses propres moyens !

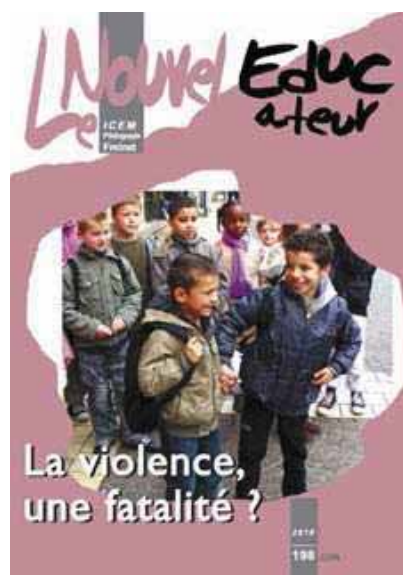
Développer les abonnements est un acte militant ! Un acte de soutien !

Alors ne tardez pas, renouvelez votre abonnement au Nouvel Educateur !

Faites abonner autour de vous amis et collègues.
De plus vous recevrez le numéro de rentrée :
« nos valeurs et l'institution ».

40 euros pour la France
50 euros pour l'étranger
5 numéros par an

Envoyer votre bulletin d'abonnement au Secrétariat de l'ICEM Pédagogie Freinet



S'abonner au chantier maternelle pour l'année 2010/2011 :

15 euros les 4 numéros pour la France
20 euros pour l'étranger

Envoyer vos noms et adresse à :
ICEM pédagogie Freinet
10 chemin de la roche Montigny
44 000 Nantes

Ce journal est le dernier numéro de l'équipe rouennaise. La relève se fait attendre, pourtant notre revue a besoin d'énergies nouvelles : c'est l'occasion de mettre en place un vrai projet coopératif !
Faites vous connaître si vous souhaitez participer. Il est même possible de travailler à distance.
Vous pouvez mettre en page, relire et corriger les erreurs, envoyer des comptes-rendus de pratiques, des fiches de lecture, des photos et des dessins pour illustration.

Merci de tout cœur à toutes celles qui ont travaillé avec nous au fil du temps et un grand merci à Sylvie Hospitel pour sa présence constante cette année encore et ses dépannages en urgence (articles de complément, relecture rapide).

Longue vie au « chantier maternelle » !